

ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE ANNÉE 2026

(extrait de l'arrêté d'ouverture n°2025_269 du 28 juillet 2025)

Un examen professionnel d'avancement au grade **d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe** est organisé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics du département de l'Aube ainsi que pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics relevant des Centres de Gestion de la Côte d'Or, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Nièvre et de l'Yonne ayant confié par convention l'organisation de cet examen au Centre de Gestion de l'Aube.

ORGANISATION :

Les inscriptions se feront par préinscription sur le site internet du Centre de Gestion de l'Aube www.cdg10.fr. Toute inscription ne sera effective qu'à réception par le Centre de Gestion de l'Aube du dossier papier résultant de la procédure de préinscription (cachet de la poste faisant foi).

Les candidats doivent se préinscrire sur le site internet du Centre de Gestion de l'Aube (www.cdg10.fr) du **MARDI 7 OCTOBRE AU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 INCLUS**.

En cas d'impossibilité de se préinscrire par voie électronique, les dossiers seront :

- **soit retirés** au Centre de Gestion de l'Aube, Parc du Grand Troyes, 2 rond-point Winston Churchill à SAINTE SAVINE (10300) **DU MARDI 7 OCTOBRE AU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 INCLUS PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE (du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 17H00),**
- **soit demandés** par écrit **exclusivement** au Centre de Gestion de l'Aube - Service CONCOURS - BP 40085 - SAINTE SAVINE - 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX, **DU MARDI 7 OCTOBRE AU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 INCLUS (le cachet de la poste faisant foi)**. Le candidat devra joindre obligatoirement une enveloppe autocollante format 24x32 affranchie à 4,72 € (tarif « lettre verte ») et libellée aux nom et adresse du candidat.

AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, E-MAIL, FAX NE SERA ACCEPTEE.

Les dossiers complétés et comportant les pièces demandées devront être déposés (avant 17H00) ou adressés **AU PLUS TARD LE 20 NOVEMBRE 2025** (date de clôture des inscriptions) **exclusivement** au Centre de Gestion de l'Aube.

Pour l'envoi : BP 40085 – SAINTE SAVINE – 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX (cachet de la poste faisant foi).

Pour le dépôt : Parc du Grand Troyes – 2 rond-point Winston Churchill – 10300 SAINTE SAVINE.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 17H00.

Période de retrait des dossiers : **DU 7 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2025 INCLUS**
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **LE 20 NOVEMBRE 2025 INCLUS**

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé par le Centre de Gestion de l'Aube.
Tout dossier déposé ou posté (cachet de la poste faisant foi) hors délai sera rejeté.

L'épreuve écrite aura lieu dans le département de l'Aube et se déroulera le **12 MARS 2026**. Le Centre de gestion de l'Aube se réserve la possibilité d'ouvrir d'autre(s) centre(s) d'examen dans un ou plusieurs des départements susmentionnés au vu du nombre et de l'origine géographique des candidats.

La date et le lieu de l'épreuve orale seront fixés ultérieurement.

CONDITIONS REQUISES :

Peuvent se présenter à cet examen professionnel, les **adjoints administratifs territoriaux** ayant atteint le **4^{ème} échelon** et comptant au moins **trois ans de services effectifs** dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Les fonctionnaires doivent justifier qu'ils sont en activité à la date de clôture des inscriptions.